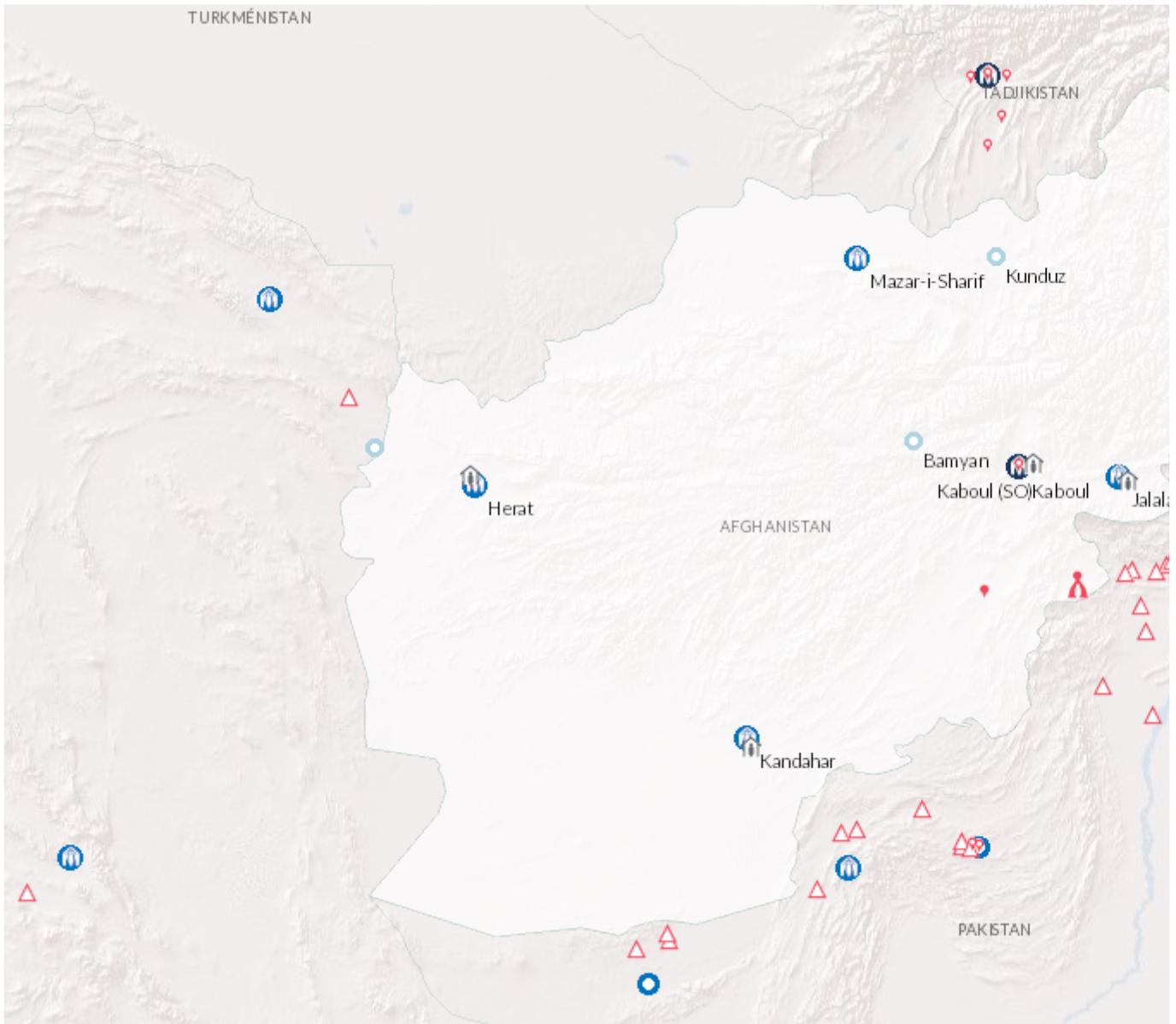


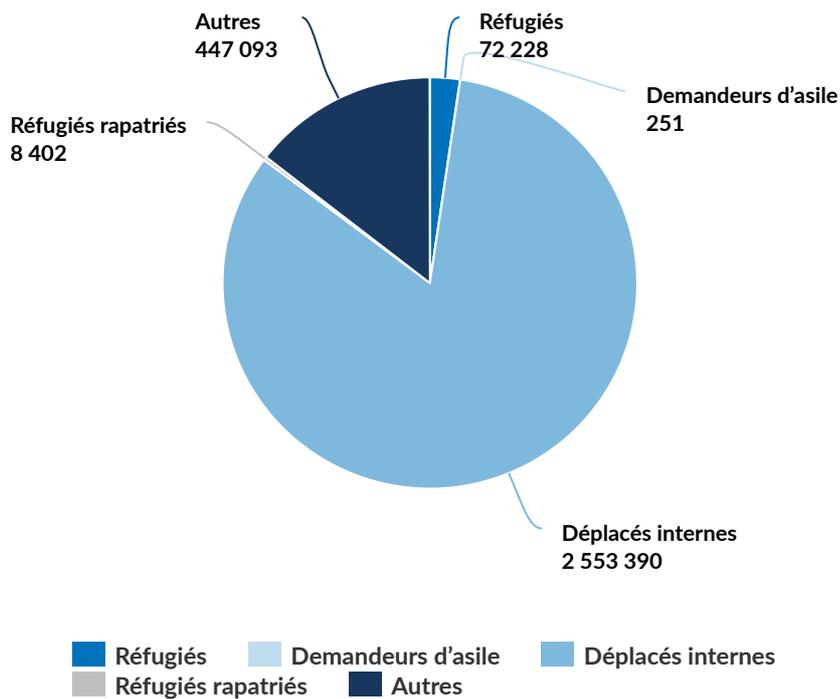
Opération: Afghanistan



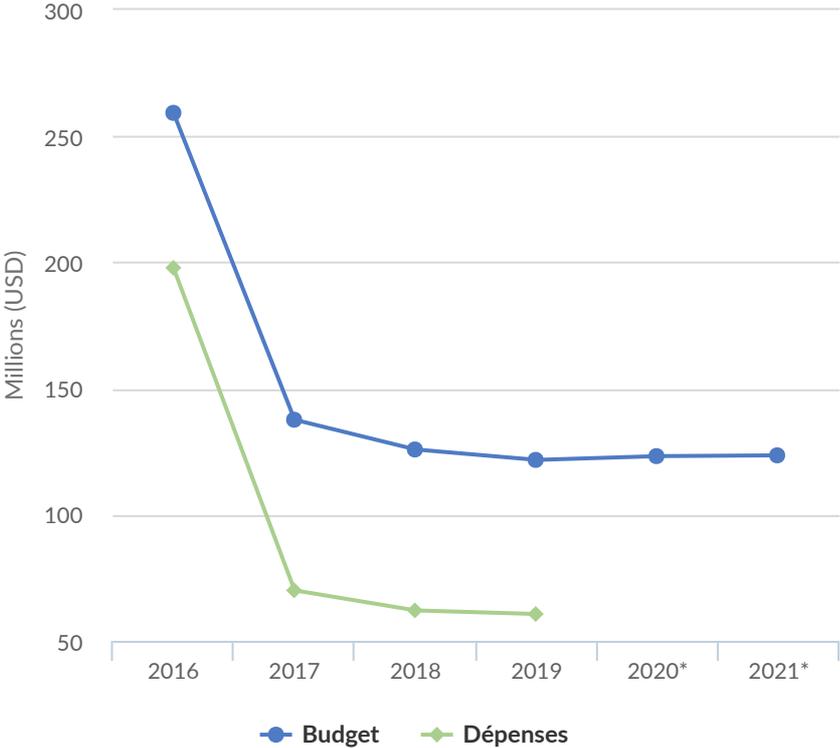
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 12% EN 2019

2019	3,081,364
2018	2,759,010
2017	2,454,451



Budgets et Dépenses - Afghanistan



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- **3,1 millions** de réfugiés, de réfugiés afghans rapatriés, de déplacés internes et de membres des communautés d'accueil bénéficieront de projets communautaires et de nouvelles installations dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures publiques dans 40 zones prioritaires de retour et de réintégration.
- **1 million** de réfugiés, de rapatriés, de déplacés internes et de membres des communautés d'accueil bénéficieront de campagnes de sensibilisation à la pandémie de COVID-19.
- **200 000** réfugiés, rapatriés, déplacés internes et membres des communautés d'accueil bénéficieront d'un suivi de protection communautaire et d'actions de surveillance des frontières afin d'identifier les incidents et les risques de protection.
- **100 000** rapatriés, déplacés internes et membres des communautés d'accueil recevront des articles de secours essentiels.
- **60 000** rapatriés percevront des aides en espèces dans le cadre du rapatriement volontaire.
- **3 100** réfugiés et demandeurs d'asile bénéficieront d'aides en espèces pour couvrir leurs besoins de base.

RESUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

Malgré sa situation sécuritaire précaire et les importants défis socio-économiques et politiques, l'Afghanistan reste la plus grande opération de rapatriement volontaire de l'histoire du HCR, près de 5,3 millions de réfugiés afghans ayant bénéficié de son aide pour rentrer dans leur pays depuis 2002. Malgré les retours, des millions d'Afghans vivent cependant toujours en dehors de l'Afghanistan. Le HCR s'attend à ce que les facteurs à l'origine des déplacements et des migrations perdurent en 2021, notamment les affrontements armés et les conflits, la pauvreté extrême et le sous-développement, ainsi que les catastrophes naturelles récurrentes et le changement climatique. Dans le même temps, les négociations de paix en cours pourraient ouvrir la voie à d'autres retours volontaires de réfugiés et de déplacés internes. Les réfugiés de retour pourraient représenter une force pour la croissance et le développement une fois la paix rétablie.

La Conférence de 2020 sur l'Afghanistan et ses résultats, en particulier le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II (2021-2025) et le Cadre de partenariat pour l'Afghanistan, ont réaffirmé l'urgente nécessité de trouver des solutions durables aux déplacements forcés et se sont engagés à lancer le tout premier programme fixant les priorités nationales en matière de réintégration. Ce programme servira de base pour renforcer les installations et les services essentiels dans les zones de retour, de déplacement et d'origine.

En 2021, le HCR soutiendra le Gouvernement dans ses efforts visant à permettre le retour volontaire et la réintégration durable dans les zones prioritaires pour le retour et la réintégration (PARR) tout en encourageant la cohésion sociale et la consolidation de la paix, en orientant les investissements multi-sectoriels et multi-acteurs des secteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix vers ces zones. L'organisation s'efforcera en particulier de promouvoir l'inclusion des rapatriés dans les programmes de développement correspondants et de renforcer les partenariats avec le secteur privé, en particulier la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Afghanistan, les agences des Nations Unies et les acteurs du développement en s'appuyant sur l'approche « Unis dans l'action » axée sur les résultats collectifs, l'impact et la réintégration durable. La Stratégie régionale de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR) et sa plateforme de soutien seront essentielles pour mobiliser le soutien de divers acteurs.

Le HCR continuera de soutenir la réponse à la pandémie de COVID-19, en assurant la continuité de la protection et de l'assistance aux populations relevant de sa compétence. La deuxième vague de la pandémie risque d'avoir des répercussions sanitaires et socioéconomiques supplémentaires et d'aggraver les

vulnérabilités de la population, notamment des rapatriés, en compromettant davantage leur capacité à satisfaire leurs besoins de base et en augmentant les risques de recours à des mécanismes de survie néfastes.

Priorités principales

En 2021, le HCR en Afghanistan s'attachera en priorité à :

- Promouvoir sa stratégie pluriannuelle de protection et de solutions visant à : i) répondre efficacement aux risques de protection des personnes relevant de sa compétence ; ii) donner les moyens aux communautés d'atténuer les risques de protection et renforcer la résilience des communautés et la coexistence pacifique entre elles ; iii) collaborer avec le Gouvernement, les partenaires et divers acteurs pour trouver des solutions durables. Ces priorités s'inscrivent totalement dans le sens des efforts réalisés par le Gouvernement pour mettre en œuvre le Pacte mondial sur les réfugiés et le Cadre d'action global pour les réfugiés, notamment ses engagements pris lors du premier Forum mondial sur les réfugiés.
- Faciliter le dialogue portant sur la protection et les solutions entre les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan par le biais de plateformes tripartites et quadripartites dans le cadre régional de la SSAR.
- Concilier la nécessité de trouver des solutions aux situations de déplacement prolongé avec la préparation et la réponse humanitaires.
- Soutenir le Gouvernement dans ses efforts visant à permettre le retour volontaire et la réintégration durable des réfugiés et des déplacés internes, en renforçant notamment les services essentiels et les installations dans les zones prioritaires de retour et de réintégration (PARR) par des investissements dans les secteurs humanitaire, du développement et de la paix ainsi que par des partenariats inclusifs avec divers acteurs (donateurs, acteurs du secteur du développement, agences des Nations Unies, secteur privé et société civile).
- Veiller à ce que la centralité de la protection soit au cœur de l'aide humanitaire et promouvoir l'accès au logement décent, aux terres et à la propriété par le biais des groupes sectoriels chargés de la protection et des abris d'urgence et articles non alimentaires.
- Promouvoir l'inclusion des déplacés internes, des réfugiés et des rapatriés dans les plans et programmes nationaux de développement, par des actions de plaidoyer, la coordination et une programmation basée sur des données réelles.
- Soutenir la réponse inter-agences et gouvernementale aux déplacements internes, notamment en distribuant de l'aide, en recueillant des données ventilées et en facilitant les solutions pour les déplacés internes en situation de déplacement prolongé, en coordination avec les partenaires concernés.
- Renforcer les programmes fondés sur des données réelles afin de répondre de façon systématique aux risques de protection et aux besoins immédiats et à moyen terme des populations relevant de sa compétence, tout en encourageant les liens avec les partenaires du secteur du développement pour promouvoir le développement à long terme et la réintégration durable.

2021 Budget (January) for Afghanistan | USD

The following table presents the budget as of January for this operation broken down at the objective level. Resource allocation at the objective level is subject to change during the course of the year as the operational situation evolves and priorities shift. The current budget by pillar, reflected in the bottom line of this table, is updated on a monthly basis and is replaced by the final budget at year-end.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Processus de protection et documents adéquats				
Conditions d'accueil	418,494	0	0	418,494
Sous-total	418,494	0	0	418,494
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
	0	3,755,880	557,665	4,313,544
Prévention et interventions liées aux VSS	0	0	688,165	688,165
Sous-total	0	3,755,880	1,245,829	5,001,709
Besoins de base et services essentiels				
Santé	0	14,361,387	0	14,361,387
Abris et infrastructures	0	3,320,994	3,757,665	7,078,659
Énergie	0	3,086,848	0	3,086,848
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	264,509	3,878,406	12,199,940	16,342,854
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	1,332,661	7,495,765	0	8,828,427
Éducation	0	11,516,368	119,314	11,635,683
Sous-total	1,597,170	43,659,769	16,076,919	61,333,858
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	0	1,549,031	0	1,549,031
Coexistence avec les communautés locales	0	5,740,388	0	5,740,388
Autosuffisance et moyens d'existence	0	11,518,191	0	11,518,191
Sous-total	0	18,807,610	0	18,807,610
Solutions durables				
Retour volontaire	21,360,663	0	0	21,360,663
Sous-total	21,360,663	0	0	21,360,663
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	0	0	1,692,080	1,692,080
Sous-total	0	0	1,692,080	1,692,080
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	0	3,616,471	5,245,619	8,862,091
Gestion des opérations, coordination et appui	1,885,161	2,292,874	1,858,978	6,037,014

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Sous-total	1,885,161	5,909,346	7,104,597	14,899,104
2021 Budget (January)	25,261,489	72,132,605	26,119,426	123,513,519
Augmentation / Diminution	0	0	0	0
Budget 2021 courant	25,261,489	72,132,605	26,119,426	123,513,519
